CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THEMATIQUE DE RECHERCHE
GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
Fax : (226) 50 36 85 73
Email : cames@bf.refer.org
Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche

Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
HAL: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
Mir@bel: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue
Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazeboh Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire I de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..…….……16-29

DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)
Steeve Elvis ELLA …….……61-71

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES
BROU Marie Sylvana …….……72-87

AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..…….……..105-116

BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..…….……..117-129

NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE
GBAKA Loulou Guy ……..…….……..130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .200-218

DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
AWOKPE Kodjo, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...…….....……..258-273

L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES
SOULEYMANOU Kadouamai ……...…….…….....……..302-324

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE
BAMBA Ladji ……..……..…….…….....……..325-337

AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....…..…..338-361

CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994
DJE Yao Lopez ……..……..…….…….....….....362-376

GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)
BAMBA Mansé ……..……..…….…….....….....377-391

LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE
ELLA Kouassi Honoré …..……..…….…….....….....392-406

EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA
KINDA Augustin ……..……..…….…….....….....407-421

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE
KOFFI Kouadio Fabrice ..……..…….…….....….....422-439

CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900
KOSSOU Sovi ……..……..…….…….....….....440-461

CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO
SORO Kassoum ……..……..…….…….....….....478-495

POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....…….....496-512

LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....…….....513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?
KOUASSI Assanti Olivier …….....…….....531-546

MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)
YEO Mamadou ……..……...…….....….....547-560

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?
AYENAGBO Kossi ……...…….....….....561-578

DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….....….....603-623

GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES
KONE Kapiéfolo Julien …….....….....624-642

GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué 643-661

GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES
KONAN N'Guessan Olivier …….....….....662-677

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY …….....….....694-711

GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE

DOUFELGOU I AU NORD TOGO
DJALNA Kouyadéga …….....….....729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….....…….....787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué …….....865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN 884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE
Robert NGOMEKA …….....…….....903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN
SANAMA AMBASSA …….....…….....932-949

LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima ….....…….....1021-1036

RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

Gouvernance socioéconomique

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE

SILUE Tangologo
Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire) /

Résumé

La ville de Korhogo connaît un accroissement rapide de sa population et un étalement urbain important. Ainsi, un regard sur la planification des espaces économiques pour une exploitation rationnelle de l'espace est fondamental pour répondre aux besoins de la population. Pour réussir cette mission, la municipalité a construit un équipement moderne afin de répondre aux exigences d'un marché moderne formel. Mais au final, deux types de marchés partagent l'espace « Mini-def » à savoir un marché de jour et un marché nocturne informel attractif. Cette recherche vise à comprendre pourquoi cet équipement municipal moderne devient-il un espace nocturne informel ? Cette étude a convoqué des théories et interrogé 80 individus, dont 20 commerçants du marché de jour, 35 commerçants du marché nocturne dont 15 employeurs, 20 employés et 25 clients dont cinq corps habillés. Elle se concentre sur les aspects économiques, alimentaires et sociaux des animateurs. Les résultats montrent que 400 magasins, deux hangars et un plein-air de 5 000 m² pour la vente du vivrier ont été construits sur cet espace de 30 400 m² par la municipalité pour servir de marché moderne de jour du quartier Petit-Paris. Seulement l'économie nocturne a pris le dessus avec un marché informel qui ouvre de 18 heures à 04 heures du matin. Ce marché nocturne offre aux visiteurs des moments de restauration animé dans l'air plus frais. L'étude suggère plus d'attention pour la nuit comme temps particulier de la vie d'une ville par les politiques urbaines gage d'une planification économique réussie.

Mots clés : Korhogo, équipement municipal, espace économique, marché nocturne, planification

The Mini-def market in Korhogo (northern Ivory Coast): the paradox of a modern municipal facility

Abstract

The city of Korhogo is experiencing rapid population growth and significant urban sprawl. Thus, a focus on economic space planning for rational use of space is essential to meet the population's needs. To achieve this goal, the municipality built a modern facility to meet the requirements of a formal modern market. Ultimately, however, two types of markets share the "Mini-Def" space: a daytime market and an attractive informal nighttime market. This research aims to understand why this modern municipal facility becomes an informal nighttime space. This study drew on theories and interviewed 80 individuals, including 20 daytime market traders, 35 nighttime market traders, including 15 employers, 20 employees, and 25 customers, including five uniformed personnel. It focuses on the economic, nutritional, and social aspects of the market organizers. The results show that 400 shops, two warehouses, and a 5,000 m² open-air market for the sale of food were built on this 30,400 m² space by the municipality to serve as a modern daytime market in the Petit-Paris district. However, the nighttime economy has taken over, with an informal market open from 6 p.m. to 4 a.m. This night market offers visitors lively dining opportunities in the cooler air. The study suggests greater attention to the night as a special time in a city's life through urban policies, a guarantee of successful economic planning.

Keywords: Korhogo, municipal facilities, economic space, night market, planning

INTRODUCTION

Korhogo, capitale de la région du Poro, au nord de la Cote d'Ivoire est par ailleurs la troisième ville du pays avec une superficie de 167,12 Km² et une population estimée à 440 926 habitants selon le Recensement Générale de la population (RGPH, 2021, p 26). Elle est située à 600 km d'Abidjan et a pour coordonnées géographiques 9° 27' 41' Nord et 5°38' 19' Ouest. Cette région est délimitée au Nord par le Mali, à l'Est par les régions du Hambol et du Tchologo, à l'Ouest par la région de la Bagoué et au Sud par la région du Béré et du Hambol. La situation géographique de cette ville et sa masse démographique créent des besoins de marchés, espace où, clients et vendeurs se croisent. Pour répondre à ces besoins, la municipalité a construit sur un espace de 30 400 m², 400 magasins, deux hangars et un plein-air de 5 000 m² pour servir de marché moderne au quartier Petit-paris. Paradoxalement, cet équipement va emprunter la voix conflictuelle

de André T, 2015, p 281. Dans son article intitulé théorie du développement territorial, il souligne que :

« *Si chaque nouveauté est susceptible de devenir une innovation et donc de contribuer au développement d'un territoire, toutes ne sont pas bien reçues ou appropriées. Elles peuvent provoquer des résistances, voire des conflits, et se voir rejetées par tout ou partie des acteurs locaux ». Le mécanisme suivant est à l'œuvre. Pouvoirs publics locaux ou décentralisés, entreprises privées, plus rarement monde associatif, particuliers… proposent des innovations importantes, examinées et testées par les autres acteurs par processus d'essais etd'erreurs*

Perçu comme opposé aux intérêts ou contraire au bien-être d'une partie de la population ce marché va provoquer le blocage aux commerçants du jour, considérant qu'il pose problème en matière de salubrité, d'accessibilité, de proximité à l'autre marché ou aux camps militaire et gendarmerie. Dans notre cas, l'innovation est presque rejetée, ou modifiée par les commerçants avec une acceptation assortie de changements importants par rapport à l'épure initiale. Cette situation nous amène à poser la question suivante : Pourquoi cet équipement municipal moderne devient-il un espace nocturne informel ? Cette reconfiguration s'inscrit dans le cadre des théories de la planification et la régulation des systèmes économiques ou Irina P, 2011, p1, souligne que :

« *La planification s'apparente à un outil de gouvernement. Le Plan permet l'intervention de l'Etat dans la définition des objectifs à atteindre et dans l'encadrement de l'action des entreprises et des institutions d'intérêt public en constituant un dispositif de contrôle de la conformité des comportements de ces unités économiques et sociales ».*

Le système de planification misé sur l'équipement de ce marché moderne par la municipalité visait comme premier objectif, à assurer un développement harmonieux et réfléchi des commerçants en phase avec leur environnement (le quartier Petit-paris). Mais l'élaboration et la faisabilité de ce projet d'action est difficilement optimisé dès que l'équipement et son environnement sont perçus complexes. Cette difficulté est aggravée dans les cas de plus en plus fréquents, semble-t-il ou ces projets d'actions collectives sont eux-mêmes perçus complexes. Pour faire face à cette difficulté, les systèmes de planification doivent être conçus comme fondamentalement adaptatifs, tant dans leurs caractéristiques que dans leur méthodologie et leurs instrumentations (Edward A, 1974, p. 366). Cette conception appelle à un nouvel entendement par les acteurs économiques de la rationalité qu'ils mettent en œuvre pour planifier l'action collective. Par défaut, cet outil de gouvernance qui est la planification est vouée à

l'échec ou à une réappropriation par l'informel comme ce marché donnant ainsi force au décalage de la planification et les réalités sociales.

Les marchés (espace d'échange) sont des facteurs et des témoins de l'urbanisation (Owona, 2020, p 119). En milieu urbain, on distingue trois types de marchés : le grand marché, le marché du quartier, et le marché nocturne. Si les deux premiers ont une existence formelle et se déroulent généralement selon une réglementation bien précise, les marchés nocturnes sont des marchés qui ont la particularité de se tenir entre 18 heures et 5 heures et dégagent une atmosphère particulière de détente et de loisirs. La nourriture est l'un des principaux points forts des marchés nocturnes. Dans les villes ivoiriennes, ils prennent la forme d'une succession de petits magasins commerciaux s'étalant le long des rues. La rue devient alors une annexe de l'espace familial, au même titre que la cour (Janin, 2001, p 179). A Korhogo, l'on met le congélateur, les appareils de musique et la boisson dans le magasin et l'on prépare et installe les clients dans la rue.Très souvent spontanés, contrairement aux marchés planifiés, ces petits marchés nocturnes spécialisés dans la nourriture s'organisent de manière anarchique, créant ainsi un désordre sonore urbain en dépit de l'ordre urbain.

1. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique adoptée a consisté dans un premier temps en une recherche bibliographique par la collecte des informations concernant les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, la résilience urbaine, l'économie nocturne, le fonctionnement des marchés planifiés. Les observations systématiques ont permis de constater que cet équipement moderne est à peine animé la journée que la nuit. En ce qui concerne l'enquête de terrain, elle s'est articulée autour d'un entretien avec le service technique de la mairie de Korhogo a l'effet de déterminer les raisons profondes de la création de ce marché et les données existantes sur le nombre d'acteurs de cet espace la journée comme la nuit, le nombre de magasins et les raisons de la transformation de ce marché en un marché nocturne informel. Une enquête par questionnaire a été menée à partir d'un échantillonnage aléatoire appliquée à la technique de la méthode des itinéraires. Cette enquête de terrain s'est fondée sur un questionnaire établi sur le logiciel de Kobocollect. Cette technique a permis à partir d'un entretien semi-directif d'interroger 80 individus, dont 20 commerçants du marché de jour, 35 commerçants du marché nocturne dont 15 employeurs et 20 employés et 25 clients (tableau 1). Il s'agit d'identifier le mode de fonctionnement de cet espace, les raisons de son animation durant la nuit contrairement à la journée, d'analyser la rentabilité de cet espace au cours des

deux périodes, d'en déduire l'impact socio-économique sur la population et sur l'économie spatiale urbain.

Tableau 1 : Echantillon des acteurs enquêtés

Acteurs	Effectif total	Nombre d'enquêter
Commerçants de vivrier	12	6
Propriétaire de magasin	82	14
Employeurs marché de nuit	19	15
Employés marché de nuit	54	20
Clients marché de nuit	200	25
TOTAL	367	80

Source : enquête de terrain, 2024

2. Résultats

2.1 Mini-def : un marché de jour moderne équipé par la municipalité

Construit sur une superficie 30.400 m², le deuxième marché du quartier Petit Paris est l'œuvre de la mairie de Korhogo depuis 2008. Sur cet espace on dénombre 400 magasins et un espace de 5000 m² dédié à la vente du vivrier avec deux grands hangars comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Espace Mini-def aménagé par la municipalité

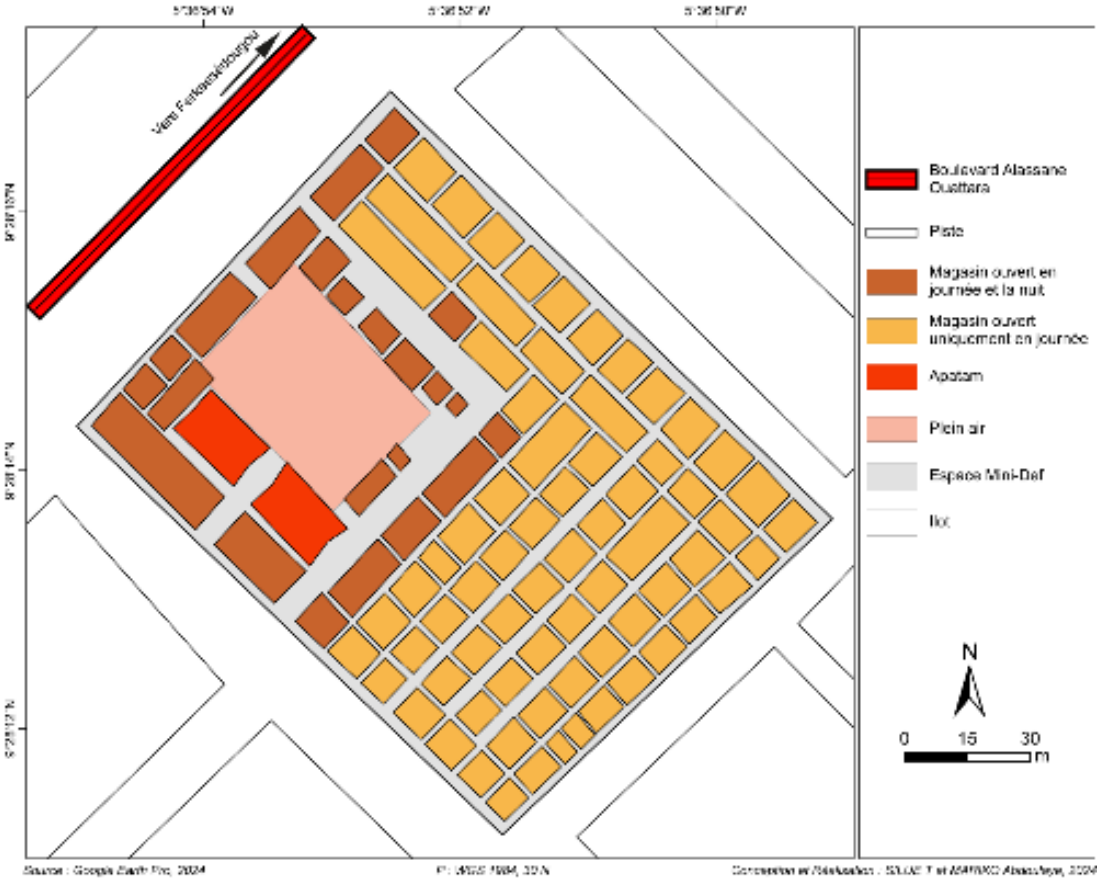

La construction de ce marché visait à répondre à l'insuffisance des places sur le premier marché du quartier qui ne possède que deux hangars comme équipement et par conséquent, à réduire le déplacement et satisfaire les besoins des habitants de Petit-Paris et Natiokobadara. Aujourd'hui, ce marché enregistre un taux moyen de fréquentation avec l'occupation de 195 magasins en journée. Chaque commerçant occupe un (1) à quatre magasins. On y trouve des magasins de vente des résidus des camions et autres engins en bordure des routes constituant les limites du marché (20%), des magasins de gaz (10%), des Kiosques (12%), des salons de coiffure (10%). Il y a également des magasins de diverses marchandises servant le plus souvent des lieux de stockage (48%). Sur l'espace dédié à la vente du vivrier, c'est seulement 12 vendeuses qui ouvrent régulièrement. Le constat est que cet espace connait un faible taux de fréquentation dans son ensemble par les clients en journée. Plusieurs raisons expliquent ce faible taux de fréquentation. Les clients préfèrent l'ancien marché non construit situé dans les encablures et moins chère en termes de prix comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Prix comparés de quelques produits vendus sur les marchés du quartier Petit-Paris en période d'abondance en FCFA

Désignation	Quantité	Prix marché Mini-dèf (FCFA)	Prix ancien marché (FCFA)
Aubergine	1 Kg	150	150
Gombo frais	1kg	350	300
Tomate SODEFEL	1 Kg	1500	1400
Piment	1 Kg	250	250
Oignon	1 Kg	400	350
Feuille de Dah	4 bottes	100	50
Feuille de Patate	4 Bottes	100	50
Igname	1kg	//	400
Manioc	1Kg	//	300
Banane Plantain	1 KG	//	500
Escargot	1 Kg	//	5000
Poisson d'eau douce fumé	1 Kg	//	5000

Source : enquête de terrain, 2024

Au regard de ce tableau, on constate que les prix de certains produits vivriers sont avantageux pour le consommateur sur l'ancien marché de Petit-Paris que sur le marché Mini-def bien équipé du même quartier. Aussi l'ancien marché présente plusieurs variétés de produits (Poisson d'eau douce, escargot, Banane plantain, manioc, igname…) qui ne sont pas souvent sur le marché Mini-def. En terme de coût, les produits tel que la banane et l'igname sont difficiles à écouler vu la faible fréquentation du marché Mini-def. Cela engendre des pertes chez les commerçants qui préfèrent vendre les produits qui sont facile à écouler et ne nécessite pas un investissement important (planche 1)

Planche 1 : une vue de l'installation des commerçants au marché Mini-def

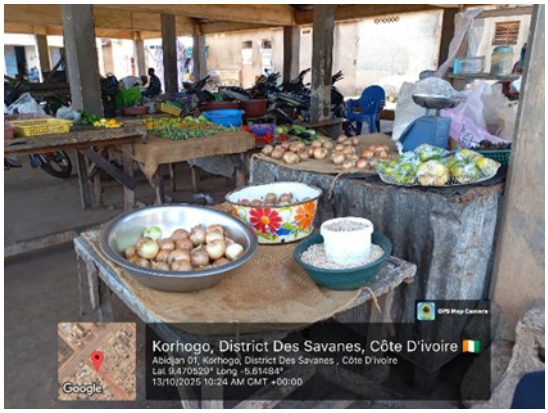

Prise de vue : SILUE T 2025

Les produits vivriers sont en petite quantité sur les étals de vivriers du marché Mini-def. La faible fréquentation du marché explique l'inabondance des vivriers. Les commerçants jouent la carte de la sécurité. Elles s'approvisionnent en petite quantité tous les trois jours pour limiter les pertes. Ce déplacement régulier combinés à la cherté des places a un impact sur le coût des vivriers. Les magasins qui entourent l'espace vivrier sont ouverts à la fois la journée et la nuit tandis que les autres sont uniquement ouverts en journée car ces derniers arrivent à faire profit tant la nuit que le jour. Ces magasins sont tenus par les commerçants d'accessoires d'hommes et de femmes et ceux qui mettent à la disposition des clients des services tel que la coiffure et le mobile money.

En outre l'espace devant servir de stationnement et déchargement des vivriers convoyer par les gros camions est investi par de simple tables la journée (photo 1).

Photo 1: Une vue de l'espace destiné au déchargement des produits vivriers au marché Mini-def

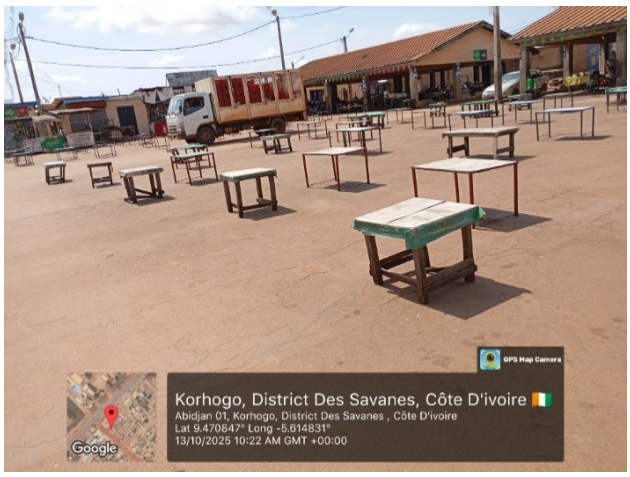

Prise de vue : SILUE T, 2025

Les produits vivriers sont absents sur l'espace destiné au déchargement des marchandises des gros camions. Seul les camions de livraison de boisson circulent deux à trois fois par semaine sur cet espace pour ravitailler les dépôts de boissons du marché Mini-def.

2.1.1- Les dysfonctionnements liés au positionnement du marché Mini-def

La proximité du marché du quatrième bataillon, d'un peloton de gendarmerie nationale et de l'ancien marché du quartier Petit – Paris comme l'illustre la figure 2, sont des facteurs clés de la faible fréquentation de ce marché (planche2).

Planche 2: une vue du manque d'engouement des commerçants dans les espaces interstitiels

Prise de vue : SILUE T, 2025

La planche A présente une partie de la devanture du marché qui fait face à la gendarmerie et la planche B la voie d'accès au marché. Ces espaces ne sont pas très animés. Ce qui est diffèrent du caractère des marchés de la Côte d'Ivoire, où les espaces tout autour des marchés sont investis par des commerçants à l'affut de la clientèle.

En effet sur ce type de marché les magasins de vente de tissus, des habits, des téléphones et accessoires...sont détenus à 70% par les commerçants étrangers. Ces derniers pour des raisons de manque de documents légaux leur permettant d'être sur le territoire ivoirien ont du mal à s'installer auprès d'un camp pour faire leur activité de peur des visites inopinés de certains éléments incontrôlés.

Figure 2 : Localisation du marché Mini-def dans la ville de Korhogo

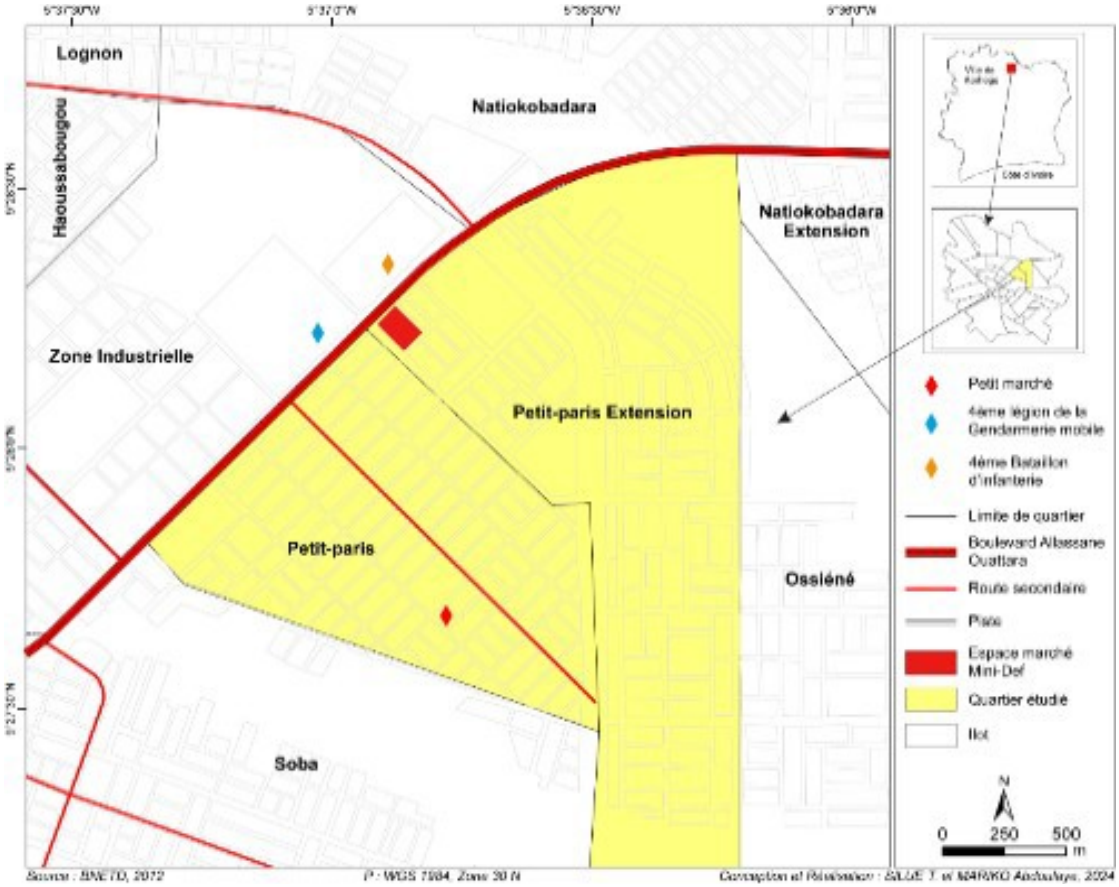

Aussi le nom du quartier Petit-Paris rythme avec l'ancien marché de ce quartier depuis 1970. Sans équipement celui-ci reste l'attraction des vendeurs de vivriers et par conséquent le marché privilégié des consommateurs de ce quartier. Du coup le marché Mini-def qui a un espace bien

équipé pour la vente du vivrier a du mal à décoller. Les premiers vendeurs de vivrier qui se sont installés, l'ont finalement abandonné par faute de client.

2.1.2- Les dysfonctionnements liés à l'insalubrité

Le problème de l'insalubrité est l'une des raisons de l'abandon du marché Mini-def par les acteurs de la journée (planche 3). En effet à la fin de la crise militaro-politique de 2002 à 2011, l'Etat ivoirien a décidé de la reconstruction des villes anciennement occupées par la rébellion. De ce fait, les restauratrices installées au « Bois-sacré » à la place de la paix ou place d'indépendance à Korhogo pendant cette crise ont été déguerpies. C'est ainsi que l'espace équipé sur le marché Mini-def pour la vente du vivrier et les magasins qui l'entourent depuis 2008 est pris d'assaut en 2012 par les restauratrices venant de la place de la paix voire figure 1. Cette collaboration n'est pas du goût des acteurs du vivrier qui sont à 80% des musulmans même si les heures d'occupation de l'espace diffèrent. Pour ces derniers, pas question de partager le même espace avec ceux qui boivent l'alcool car l'odeur de la boisson alcoolisée versée la nuit demeure la journée. Donc pour des raisons similaires, ils ont refusé de s'installer sur ce marché considéré comme malpropre. Ceux qui avaient déjà pris les magasins avant 2012 ont fini par les abandonner.

Aussi les allées et magasins inachevés sont les lieux de dépôt des ordures ménagères par les acteurs de la nuit (planche 3).

Planche 3 : Ordures ménagères dans les couloirs et magasins inachevés du marché Mini-def

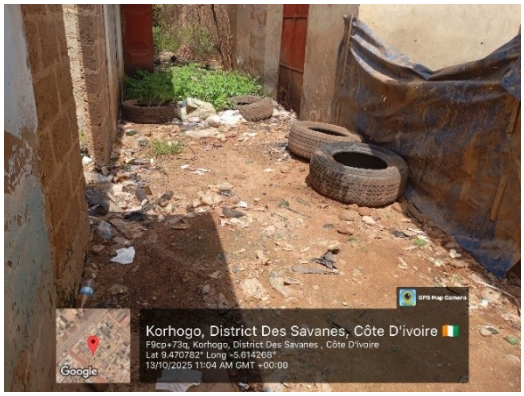

Prise de vue : SILUE T, 2025

Les commerçants de la journée qui ont tenté d'occuper des magasins à proximité de ces ordures ont fini par les abandonner. Lorsqu'un magasin est fermé, sa devanture est automatiquement

occupée par des tas d'ordures et l'odeur contraint progressivement les autres commerçants à fermer par faute de clients.

Aussi, le marché Mini-def est un espace constitué de 400 magasins avec peu de gardiens de nuit pour assurer la sécurité des lieux. Des cas de vol de marchandises (en moyenne 10 / an) et la présence inopinée des fumeurs de substances nuisibles ont été signalés par les commerçants et riverains. Ces raisons créent la méfiance des commerçants de la journée vis-à-vis de cet espace, qui disent-ils ne connaissent pas la nuit et n'ayant pas suffisamment les moyens pour s'offrir les services de gardiens.

Ces insuffisances ont provoqué le rejet de cet équipement moderne par les commerçants du jour. Paradoxalement cet outil de planification est accepté par les acteurs de la nuit empruntant ainsi la voix conflictuelle soulignée plus haut.

2.2. L'appropriation du site par un marché nocturne

Les chemins du fonctionnement de cet espace montrent comment, une fois adoptées et adaptées, les innovations provoquent des bifurcations, des mutations et des modifications de trajectoires, qui initient de nouveaux chemins de développement d'autres activités (figure 3).

Figure 3 : Les chemins du fonctionnement de l'équipement m

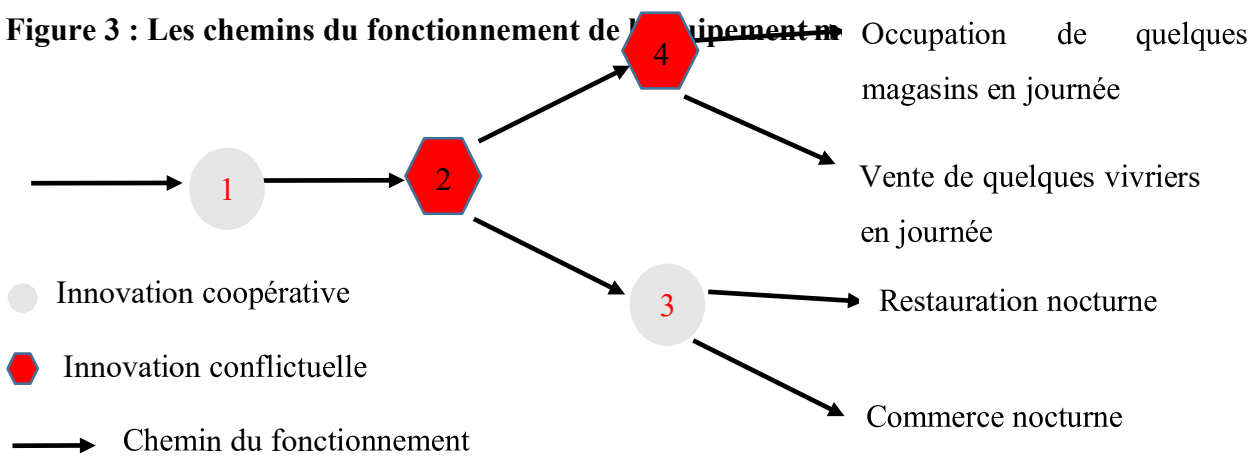

Sources : Nos enquêtes 2024

Ici, sont décrits les différents chemins possibles, à partir d'une situation initiale et d'évènements de nature endogène ou exogène. Par exemple le chemin de fonctionnement [1, 2, 3] est constitué d'une phase de rupture conflictuelle à la suite de l'innovation par le chemin [1], et offre un profil de bifurcations et de non linéarité importantes (marché nocturne). En revanche, le chemin [1, 2,

4] repose largement sur des dynamiques conflictuelles, dont la répétition trace quand même des chemins possibles de linéarité très peu fonctionnels (marché de jour).

2.2.1. Le développement de la vie nocturne sur l'espace moderne équipé par la municipalité

La vie nocturne a connu dans le monde, une véritable révolution avec l'essor d'une nouvelle musique fondée sur les sons électroniques et la télévision en plein-air pour regarder et commenter en groupe les matchs des championnat européen, asiatique, championne League, coupe d'Europe coupe du monde… Le marché nocturne Mini-def est une expérience vibrante et colorée. Contrairement au marché du jour partageant le même site, celui-ci s'anime de 18 heures à 5 heures du matin. Il offre aux visiteurs un moment de restauration, animé dans l'air frais (photo 2), de shopping et de vente de matériel divers (portables, chargeurs, lotus, clés USB, petit cola...) par des vendeurs ambulants.

Photo 2 : Espace vivrier du marché Mini-def prit d'assaut la nuit pour la restauration

Prise de vue : SILUE T 2024

La nourriture est le principal point fort de ce marché de nuit. Les usagers ont le choix entre une panoplie de menue. L'arôme des poissons braisés, des soupes de poissons, des poulets grillés ou braisés, des soupes de poulet de la viande de brousse et de cabri remplit l'air. Tout le monde y trouve son goût. Il est un lieu de rencontre privilégié, un espace de détente et de loisir pour se restaurer ou simplement prendre un « pot » c'est-à-dire consommer de la boisson alcoolisée ou non alcoolisée.

2.2.2- Les acteurs du marché nocturne

Les acteurs se composent des restauratrices, des vendeurs de boisson, des tenants de dépôt de boisson comme l'illustre la photo 2, des vendeurs ambulants, des clients et quelques commerçants du jour qui prolongent leur activité jusqu'à 23 heures. On y compte 19

restauratrices et chacune a en moyenne trois employées : une s'occupe de la vaisselle, une nettoie le poisson ou le poulet et aide l'employeur en fonction de la commande, à le griller ou le braiser ou soit à en faire une soupe. La troisième se charge de servir les clients. Au total nous avons environ 57 personnes qui s'occupent de la restauration sur le marché de nuit Mini-def. On y compte également six maquis employant 18 personnes dont un(e) gérant(e) et deux serveuses par maquis. On dénombre aussi trois dépôts de boisson (planche 4). Le nombre de clients est en fonction du jour, de la période du mois et du temps. En week-end et en fin
du mois, ils peuvent avoisiner les 200 à 400 clients. Au-delà du 15 du mois, le nombre de clients baissent le week-end. Cette tendance est respectée les soirs des jours ouvrés avec une légère baisse par rapport aux week-ends.

Prise de vue: SILUE T, 2024, 2025

Les dépôts de boissons du marché Mini-def fournit l'alcool exclusivement au marché nocturne de Mini-def. L'intérieure du magasin est pleine à craquer (planche A) et des piles de cassiers sont alignés devant le magasin (planche B). Cela montre l'importance des activités nocturnes où l'alcool tient une place très importante.

Pour les acteurs, l'économie nocturne leur permet de : - subvenir à leurs besoins (nutrition, loyer, santé, transport…), - aider les parents les frères et sœurs, - chercher le capital pour d'autres activités, - payer les frais de concours et de scolarité, - construire sa propre maison.

Pour les femmes, le marché nocturne leur permet de prendre les charges de la famille dont elle est l'aînée, de s'occuper de ces enfants dont le père n'assume pas ses responsabilités ou est décédé, ne pas dépendre des hommes, se battre par soi-même, assurer les frais de scolarité et de concours, subvenir aux besoins (nutrition, loyer, santé, transport...), construire un logement ou chercher le capital pour une autre activité.

Pour les clients, ce marché nocturne est un lieu de divertissement, de rencontre. Il est aussi une nécessité pour se restaurer la nuit tombée car une grande partie des fonctionnaires de cette ville ont leur famille installée dans les villes du centre et du sud. Ce choix est dû à l'éloignement de cette ville de la mégalopole Abidjan mais aussi pour des raisons liées aux crises socio-politiques que le pays a connu ces dernières années.

3. DISCUSSION

La discussion s'articule autour des points saillants de nos résultats qui posent l'épineuse question de repenser l'espace économique urbain en prenant en compte l'exemple des villes comme Korhogo où un nombre important de fonctionnaires doit se restaurer le jour comme la nuit car éloignés de leur famille respective. Et pourtant, la vie nocturne semble être oubliée dans les schémas directeurs des villes africaines, ou ne se limite qu'à des endroits clos aménagés par des opérateurs économiques particuliers. Ces résultats sont similaires à ceux de GWIAZDZINSKI L, 2015, p. 193. Il souligne que : « nous connaissons la ville de jour et l'avons étudiée de près, mais la ville de nuit est trop souvent oubliée. Période d'obscurité symbolisée par l'arrêt de toute activité et la fermeture des portes de la ville, la nuit a été considérée pendant des siècles comme un temps de repos social ». Aujourd'hui, cet espace-temps négligé est très convoité. De plus en plus, les activités humaines se déroulent pendant la nuit, construisant un nouveau domaine de travail et de loisirs. Notre société hyper moderne, caractérisée par des bouleversements de la division sociale du temps, marquée par l'individualisation des comportements, le changement des rythmes de travail et une nouvelle importance accordée au temps libre, a transcendé la barrière de l'obscurité. La ville nocturne, révèle la condition humaine et requiert toute notre attention. La colonisation de la nuit s'accélère sous la pression continue des réseaux économiques et autres. La vie urbaine exige désormais la disponibilité permanente de services, auxquels nos institutions ne sont pas préparées. De nouvelles structures se mettent en place et de nouveaux acteurs émergent pour coloniser des espaces nouvellement conflictuels et « polychromes » comme l'espace du marché Mini-def du quartier petit paris. Ce marché, équipé par la mairie pour répondre aux besoins des commerçants du jour est pris d'assaut par les activités nocturnes.

Cette occupation nocturne contre tout attente s'apparente à un dysfonctionnement. C'est ce que Mangali T, (2023, p 2) à appeler résilience adaptative. La notion de résilience est utilisée pour qualifier la capacité d'une ville à affronter un choc, y compris économique. Il admet trois

formes de résilience (absorbative, adaptative et transformative). Une résilience faible est associée à la capacité de résistance du système. Une résilience modérée admet des changements pour adapter le système et le rend plus résistant aux chocs. Enfin, la résilience forte exige une transformation radicale du modèle dominant, puisqu'il serait l'une des causes de la crise. Les résultats de notre recherche sont une application de la résilience modérée car les acteurs du marché nocturne exploitent les équipements prévus pour le marché de jour. Il convient de souligner que la première idée de planification urbaine, avec la construction du marché moderne par la municipalité n'a pas abouti aux résultats escomptés. Néanmoins La recolonisation de cet espace répond à une demande des acteurs de la nuit qui attendent aussi des autorités quant à leur localisation.

Une étude similaire a été faite par WILHELM L (1997, p 10) ou elle affirme que des marchés de quartier peuvent présenter de jour une activité réduite en nombre de commerçants, et en gamme de produits limitée, et jouer au contraire un rôle dominant dans l'approvisionnement urbain le soir ou la nuit. C'est le cas, par exemple, du marché de Farakan à Bobo-Dioulasso qui, dès 19 heures, prend le relais du marché central. De jour, il compte environ une centaine de commerçants et, la nuit, il totalise plus de 1000 vendeurs, offrant aussi bien des produits vivriers que toute une gamme variée de produits manufacturés (vêtements, équipements domestiques, etc.).

Conclusion

Repenser la ville en tenant compte des espaces économiques en général et en particulier de l'économie nocturne, de la culture des peuples autochtones, des pratiques religieuses et aussi de la situation géographique de chaque ville par rapport à la capitale économique. Les politiques urbaines doivent prendre en compte la nuit comme temps particulier de la vie d'une ville gage de l'exploitation intégré de l'espace économique en milieu urbain en planifiant des espaces pour la nuit, comme ils le font pour les marchés, les lieux de culte, les équipements administratives…. Aussi les commerçants doivent se mettre en règles au regard de la loi en ayant leur registre de commerce, payés régulièrement leur impôt ou la taxe municipale pour dissiper la peur qu'ils ont des corps habillés. De nouvelles pistes de recherches peuvent s'orienter vers la complexité des nuits urbaines : leurs temporalités, leurs territoires, leur culture, leur économie, leur environnement, leur tourisme, leur créativité, leur qualité de vie, leur éclairage, leur gestion des conflits car les solutions qui émergent dans la nuit peuvent

intéresser la journée. La reconfiguration de ce marché ouvre aussi la voie à de nouveaux chantiers de recherche en théorie de la planification cette fois plus tournés vers la régulation sociale.

Références bibliographiques

ANDRE Torre, 2015, « Théorie du développement territorial », Lavoisier, Géographie, Économie, Société 17 (2015) 273-288, 16 p.

EDWARD Ames ,1974, « théorie de la planification économique », Revue d'économie politique, Vol.84, N0.3, pouvoir et décisions, Editions Dalloz, pp.364-398

GWIAZDZINSKI Luc, CHAUSSON Nicolas (Dir.), 2015, Urban night, Luc Gwiazdzinski. Articulo, 11, 2015. 〈halshs-01399561〉

GWIAZDZINSKI Luc, 2015, *La nuit, dernière frontière de la ville,* Éditions de l'Aube, 245 p.

HURIOT Jean-Marie, 1997, « La théorie économique et l'espace : Une réconciliation », Laboratoire d'Analyse et de Technique Economique, https//hal.scoience/hal-01526517, 23p,

ISABELLE Baraud-Serfaty, CLÉMENT Fourchy, HÉLÈNE Delhay, NICOLAS Rio ; *Les métropoles au défi des nouveaux modèles économiques urbains*, Première édition : Printemps 2020, 44p.

MAGALI Talandier, 2023, *les enjeux économiques de la résilience urbaine*, chapitre d'ouvrage, https//shs.cairn.info/publications-de-magali-talandier-410020 ?, mise en ligne le 20/06/2023, 9 p.

OWONA Nicolas Nöel Chabanel Ndounda, 2020, *Les marchés nocturnes de rue à Yaoundé (Cameroun). Entre système D et désordre urbain...* NIGHT STUDIES. REGARDS CROISÉS SUR LES NOUVEAUX VISAGES DE LA NUIT, hal-02882554, 30p.

PIERRE JANIN, 2001, « Une géographie sociale de la rue africaine (Bouaké, Côte d'Ivoire) », Politique africaine n°82, p177-21.

WILHELM Laurence, 1997, *Les circuits d'approvisionnement alimentaire des villes et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar*, in Collection, Aliments dans les villes, FAO, Dakar, 46p.